

Les acteurs du système incestueux.

P. Bauchet¹, E. Dieu², O. Sorel³.

Résumé

L'approche systémique se base sur le postulat que le fonctionnement d'un système tel que la famille, dépend de la personnalité de chaque élément: en appliquant cette théorie au système familial traditionnel composé du père, de la mère, et de l'enfant, cela équivaut à dire que tous ont une part de responsabilité dans la commission de l'abus ; ou plus précisément que la confrontation des personnalités de l'agresseur, de la victime, et du tiers, permettent la transgression de l'interdit. Ainsi, la description des types de pères incestueux et de leurs victimes donne un aperçu des traits de personnalité qui facilitent le passage à l'acte, influent sur ses modalités et son but. La gravité des troubles constatés chez les enfants abusés est à la mesure de l'intensité du lien agresseur-victime : plus l'amour de la victime pour son agresseur est fort, plus la trahison ressentie et ses conséquences seront importantes. La capacité des pères à pervertir ce lien semble trouver son origine dans une enfance marquée par le manque ou l'excès d'affection : pour contrecarrer leur angoisse d'abandon ou d'étouffement, ils s'approprient le corps de l'enfant qui ne peut alors ni les quitter, ni les dominer.

Mots-clés : Inceste ; agresseur ; victime ; père ; acteurs ; système familial

¹ P. Bauchet : membre-chercheur à l'Association de recherches en criminologie appliquée (Arca).

² E. Dieu : Criminologue et Président de l'Arca.

³ O. Sorel : Dr Psychologie, laboratoire de Psychologie des Ages de la vie (Univ. Tours).

Introduction

En France, l'inceste représente 75% des situations d'agression sexuelle sur enfants (source SNTAEM, 1999) plus de 57% des viols sur mineurs (source CFCV)⁴, et sa transgression interroge autant qu'elle effraye : faisant référence à la sexualité et à la famille, cet interdit touche à l'intimité et devient tabou.

Depuis quelques décennies néanmoins, la modernisation de la société a libéré la parole : outre la plus sévère et plus fréquente répression de l'inceste reconnu comme crime à part entière dans le Code Pénal depuis 2010, cela a conduit les chercheurs à davantage s'intéresser au phénomène, notamment lorsqu'il a lieu au sein du noyau familial.

En effet, deux enquêtes réalisées par D. Russel et D. Finkelhor⁵ montrent que parmi les agresseurs majoritairement masculins, avec respectivement 99,3% et 98,8% que la victime soit masculine ou féminine, les plus fréquemment impliqués sont entre autre le père adoptif ou biologique et le beau-père.

En nous appuyant sur l'approche systémique selon laquelle une situation existe parce que chacun des acteurs y contribue, nous nous interrogerons donc sur les types de relations incestueuses possibles entre une figure paternelle et son enfant ; cette relation étant influencée par la personnalité et les caractéristiques des deux protagonistes que nous détaillerons.

Toutefois, c'est bien le père qui passe à l'acte et qui est responsable légalement: il faut alors se questionner sur ce qui se joue dans le lien entre agresseur et victime pour que celui-ci ose commettre le crime tabou. L'inceste étant une expression extrême du pouvoir et de l'emprise du parent sur son enfant, nous pouvons nous demander si l'agresseur n'a pas lui-même subi l'emprise parentale durant sa jeunesse, qu'elle soit sexuelle ou non ; ou au contraire, il s'est vu délaissé et qu'il redoute, adulte, tout abandon et toute séparation de corps.

Le père agresseur

Les typologies criminologiques

Concernant les agresseurs sexuels, des typologies ont été réalisées selon plusieurs axes tels que l'âge, les motivations intrinsèques, les préférences sexuelles, ou encore le degré de violence. Parmi elles, le modèle de MacCaghy de 1967⁶ qui indique six types généraux d'abuseurs que sont l'abuseur relationnel qui établit une relation continue et de confiance avec l'enfant, et qui est donc connu de la victime (sphère extrafamiliale) ; l'abuseur psychopathique ou asocial ; l'abuseur sthénique ; l'abuseur de carrière ; l'abuseur spontané-agressif qui utilise la violence et est souvent inconnu de l'enfant ; et bien sûr, l'abuseur incestueux.

Ce dernier a lui-même donné lieu à de multiples classifications. Commençons

⁴ MANCIAUX, M., GABEL, M., GIRODET, D., MIGNOT, C., ROUYER, M. (1997), « Enfances en danger », Paris, Ed. Fleurus, p. 294-298.

⁵ RUSSEL, D., « The secret trauma: incest in the lives of girls and women », New York, Basic Books Publishers, 1986, p. 62, 216, 219 ; et FINKELHOR, D., HOTALING, G., LEWIS, I.A., & SMITH C., « Sexual abuse in a national survey of adult men and women: prevalence, characteristics, and risk factors », dans Child Abuse & Neglect, 1990, vol 14, n°1, p. 19-28.

⁶ GUAY, J.P., PROULX, J., OUIMET, M., "L'estimation du niveau de concordance de trois modèles classificatoires d'agresseurs sexuels d'enfants: problèmes pratiques et implications théoriques", Canadian Journal of Criminology, July 1, 2001.

par évoquer le modèle de Summit et Kryso⁷ qui présente dix types d'incestes selon le type d'abuseur, ses motivations et intentions: il y a le contact sexuel fortuit où l'on note des jeux ambigus, des habitudes familiales, des curiosités sexuelles, et des maladroites ; le contact sexuel idéologique qui renvoie à une abolition des tabous, un libertinage militant, et un droit à la jouissance ; l'intrusion despotique où l'on parle de délire fusionnel pathogène et d'irréalité ; l'environnement rustique dans lequel le milieu familial est rustre, isolé, et vit dans la promiscuité ; le véritable inceste endogène où l'abuseur change de femme à l'intérieur de la famille ; l'inceste misogyne qui implique une peur et une haine envers la femme, une violence sexuelle de la part de l'homme qui abuse femme et enfants ; l'inceste impérial où le père est le dictateur de la famille, et a un droit de cuissage sur tous les membres de la famille ; l'inceste pédophile caractérisé par une confusion entre perversion, tendresse, innocence et esthétisme ; le viol d'enfant où le père affirme son pouvoir par le biais de la sexualité, il annihile et effraye ; et enfin, l'inceste pervers qui indique une variabilité dans les fantaisies sexuelles (rituels, partouzes, pornographie, prostitution).

Les pères incestueux sont quant à eux souvent répertoriés au nombre de trois, comme le propose la classification de Sherrer⁸, psychiatre à l'hôpital d'Auxerre.

Premièrement, le père despotique qui agresse systématiquement toute ses filles et parfois les fils : alcoolique, il a une haute idée du devoir du père et est moralisateur, prétendant initier ses filles en leur disant par exemple « *Il vaut mieux que ce soit moi qui t'apprenne ces choses plutôt que le premier venu* », ou en affirmant que c'est elle qui est à l'origine de l'inceste ; ce despote a de gros besoins sexuels et ne fait preuve d'aucune tendresse. Cet inceste a un but de réassurance narcissique. Tel est le cas de Monsieur F.⁹, le père de Christine âgée de 16 ans : lors de leur rencontre avec des psychologues après la fin de l'incarcération du père, ce dernier refuse que sa fille revienne vivre dans la famille, et dit: « *C'est elle qui a ces idées dans la tête, qui me provoque...elle provoque tout le monde d'ailleurs ! La justice, les psychologues, les éducateurs, tous les mêmes ! Que va devenir ma fille avec tous ces mensonges ? Oui, c'est une manipulatrice, la directrice de son foyer s'en rend compte elle ! (A sa fille) Tu vas répondre ? Pourquoi as-tu déclenché tout cela ?* » ; et après que celle-ci soit sortie du bureau en pleurant, il ajouta « *Si je la revois, je la tue, alors je ne reviendrai plus, je vais me défoncer dans le travail* ». Correspond également à ce profil le père de Catherine¹⁰, gynécologue, qui la déflora à son cabinet lorsqu'elle avait 12 ans : il justifia son acte au nom de la médecine et de la nécessaire connaissance qu'un médecin doit avoir du corps de la femme. Catherine devait l'accompagner partout, y compris lors des visites au domicile des patientes, et il entraînait dans de violentes colères au moindre mouvement d'autonomie de celle-ci qui n'avait pu lier aucune amitié.

Puis le père amoureux (ou inceste marital) qui remplace l'épouse décédée, partie ou malade par la fille aînée ; cet inceste est également fréquent lorsqu'il s'agit de la fille de la compagne, et la victime finit d'ailleurs par être jalouse de sa mère et dénonce pour se venger. L'amour qui est vif chez le père, se dissipe rapidement chez

⁷ SUMMIT, R., & KRYSO, J. (1978). Sexual abuse of children: A clinical spectrum. American Journal of Orthopsychiatry, 48, 237-251.

⁸ DANAN, M., « Aspects actuels des conduites incestueuses », conférence 3928, Bull. 36 (2006), p. 393-408.

⁹ LESAGE A. & al., « Violence donnée, reçue, retournée et détournée par ceux qui vivent l'inceste dans une famille », Empan, 2002/3, n°47, p. 34-41.

¹⁰ EDUARDO TESONE J., « Une activité peu masculine: l'inceste père-fille », 1998/2, n°62, Revue française de psychanalyse, PUF.

la fille s'il a existé. Nous pouvons citer ici le cas du père de Laetitia, 17 ans¹¹: lors d'un entretien avec sa psychologue, Monsieur R. raconta « *Avec ma fille aînée, je sentais bien sa tendresse. Étant petite, elle sautait sur mes genoux et me caressait les cheveux. On chahutait ensemble, on se câlinait (...). Elle avait des petits seins comme des petites poires, elle était belle, désirable ; j'étais amoureux d'elle, je lui offrais des cadeaux. Je suis un homme après tout, j'ai des besoins sexuels ; et puis c'est de l'amour avec ma fille. Elle acceptait mes cadeaux et j'arrêtais chaque fois qu'elle me le demandait* ».

Enfin, le père névrosé très dépendant de sa mère qui considère la femme comme une femme-mère. Il associe l'affection paternelle et les pulsions érotiques au cours d'actes impulsifs suivis d'un sentiment de culpabilité. Il s'agit d'un homme qui a souvent été abandonné, passif, soumis, et qui cherche à mater l'enfant. De structure masochiste, il cherche une mère perdue qu'il croit trouver en sa fille, mais éprouve finalement un vif sentiment de faute : une relation avec l'enfant paraît plus rassurante qu'avec leur femme mais ils sont vite déçus et déprimés. Le cas de Monsieur R. cité plus haut illustre ce profil : « *J'ai beaucoup réfléchi depuis ma condamnation, je ne me rendais pas compte du mal que je faisais, je regrette beaucoup, ma fille a bien fait de me dénoncer mais ma femme aussi est coupable, à cause de la pauvreté de ma vie sexuelle. Elle n'avait pas de plaisir ; avec elle, c'était comme si je faisais ça à un arbre. Je ne sais pas si c'était moi qui l'avais rendue frigide ou si elle l'avait toujours été. C'est ma fille qui m'aidait à conserver du désir car vu l'embonpoint de mon épouse et son allure négligée, je finissais par ne plus pouvoir désirer une femme. Et elle me comprenait bien mieux que mon épouse surtout préoccupée des questions matérielles et de la gestion de la famille* ». Sa fille lui apparaissait « comme une vraie petite femme » et, progressivement dans son fantasme, elle remplaçait la femme frigide et peu affectueuse qu'il ne désirait plus.

En nous appuyant sur l'analyse de D. Glezer¹², nous pouvons réduire ces types de pères abusifs au nombre de deux. D'une part, le père tyran despotique qui représente 20 % des pères incestueux : rigide, il est faiblement capable d'autocritique et de culpabilité ; en effet, il légitime souvent la relation vécue comme passionnelle, se présentant alors comme le meilleur initiateur de leur fille à la sexualité. Cela se rapproche du père autoritaire (Savin, 2000¹³) qui exige la soumission de sa femme et de ses enfants, et qui nient les faits avant, pendant, et après le procès ; ainsi que du père dit sthénique: psychorigide, violent, redouté, il affiche un conformisme moral de façade. Et d'autre part, le père à polarité névrotique qui représente 80 % des pères incestueux : timide, incapable de chercher à l'extérieur de l'univers familial des compensations face à la défaillance sexuelle de leur épouse décédée, partie, ou réticente. Ce type est à mettre en lien avec celui des pères fusionnels, nostalgiques, à tonalité dépressive et abandonnique (Savin, 2000) chez qui il y a une sexualisation progressive de l'ensemble des liens corporels et qui vont reconnaître peu à peu les torts engendrés par cette confusion tendresse-sexualité. Il est tout aussi semblable au père asthénique qui est dépeint comme fragile, immature, et sous l'influence de l'alcool qui lui donne le sentiment d'exister et qui lui fait perdre le contrôle.

A propos de la personnalité du père, l'on se demande souvent s'il est

¹¹ SURIG, B., Les agressions sexuelles sur enfants.

¹² GLEZER, D., Les situations incestueuses in Lettre d'information du CRIR-AVS, 2011.

¹³ SAVIN, B., « Sujets auteurs d'inceste », dans A. Ciavaldini et C. Balier, Agressions sexuelles : pathologie, suivis thérapeutique et cadre judiciaire, 2000, Paris, Masson.

nécessairement un pervers. Le pervers sexuel est l'homme de la jouissance à tout prix, de l'exploitation de l'autre à des fins de plaisir. L'inceste, si on s'en tient à cette définition est un acte pervers. Toutefois, il peut se rencontrer en dehors d'une perversion sexuelle. Chez le névrosé qui souffre d'un conflit inconscient intrapsychique, parce qu'il n'a pas accepté une perte de jouissance par la crainte castration, la pratique incestueuse correspond à la recherche d'une mère idéalisée : cet homme qui n'a pas accepté de renoncer à sa mère va chercher chez sa fille une mère qu'il a idéalisée et qu'il n'a pu rencontrer. Le psychotique, dont le passage à l'acte est en général brutal et unique, n'existe pas en tant que sujet car il n'est pas sorti de la relation fusionnelle. Le pervers, quant à lui n'a jamais accepté la différence des sexes et la castration de la mère : il n'a pas renoncé à ce sexe maternel et il le cherche dans un comportement répétitif ; souhaitant retrouver des plaisirs sexuels infantiles, il fait revivre le sexe de la mère par un fétiche qu'est l'enfant. De plus, les pères incestueux pervers sont des pédophiles : ils ont une attirance pour les mineurs pré-pubères, du sexe opposé ou non, et peuvent donc agresser des enfants en dehors du cercle familial.

Selon Sgroi¹⁴, ces pères pervers dont les tendances pédophiliques sont très marquées ne représentent que 20 % des pères incestueux et sont dits obsessionnels : leur orientation sexuelle primitive envers les enfants indique qu'ils sont comme restés enfants eux-mêmes pour s'épargner les risques et les contraintes des relations affectives et sexuelles avec des adultes. Les 80 % restant sont des abuseurs dits régressifs, c'est-à-dire qu'ils avaient une orientation sexuelle primitive envers leurs pairs mais se sont tournés vers les enfants suite à une détérioration de leur relation conjugale, d'un événement traumatisant ou d'une crise existentielle.

Les caractéristiques

Les pères incestueux sont fréquemment décrits comme des hommes de plus de 40 ans, réceptifs aux stimuli sexuels de leur fille en raison de leur médiocrité intellectuelle et/ou de l'intempérance qui diminue les facultés de contrôle et le sens moral, c'est-à-dire qu'il y a un faible contrôle des pulsions et une intolérance à la frustration.

Beaucoup d'abuseurs n'ont pas réussi à se structurer suffisamment : ils sont passifs, soumis, dépendants, inhibés dans leur vie relationnelle, et peuvent devenir despotiques, dominateurs, autoritaires et exigeants en compensation (pour paraître plus virils).

Cette faible structuration de la personnalité qui fait d'eux des hommes immatures est due à des carences émotionnelles, affectives et relationnelles, au peu d'expériences structurantes pour situer les rôles parentaux et intériorisés les interdits, à des failles narcissiques ou à un arrêt ou distorsion dans la maturation du Moi car ils ont été responsabilisés trop tôt. Cela amène l'intériorisation défailante de la loi qui fait que ces hommes réalisent souvent la gravité des faits seulement lors de leur procès (« *Je ne me rendais pas compte du mal que je faisais* » ; « *Je pensais que ce n'était pas tellement grave* »).

De plus, il semble que souvent ces pères (et beaux-pères) n'ont pas connu les premiers soins, n'ont pu développer l'attachement lors des trois premières années de l'enfant ce qui est un facteur d'inhibition des relations incestueuses. En effet, le rôle attribué aux hommes ne favorisent pas les contacts avec leurs enfants : il devient plus

¹⁴ SGROI, S., « L'agression sexuelle et l'enfant », Approche et thérapies, Ed. Du Trécane, Québec, 1986.

difficile pour eux de les protéger, de les voir comme des personnes. En outre, cette socialisation sexiste fait que les hommes ne sont pas permis d'exprimer leurs émotions et leur affection hors du cadre de la sexualité.

En 1986, Finkelhor¹⁵ affirme qu'il n'y a pas de profil psychopathologique particulier mais il retrouve diverses caractéristiques communes : un besoin de contrôle excessif sur l'enfant, un dégoût ou un désintérêt pour la sexualité adulte, en raison parfois d'un abus sexuel subi pendant l'enfance, de faibles habiletés sociales avec un réseau social limité, des difficultés à trouver des partenaires sexuels, une évolution dans des milieux maltraitants.

Cela rejoint l'idée de Martorell et Coutanceau¹⁶ qui estiment qu'il n'existe pas de père incestueux (au plan nosologique), mais seulement des pères psychopathes, immaturo-pervers, névrotico-pervers, pervers, psychotico-pervers, ou bien d'autres cas de figure, encore plus complexes : pour eux, la parentalité, lorsqu'ils l'ont plus ou moins assumée au quotidien pendant quelques années, ne constitue pas une expérience psychique suffisante. Ils seraient donc assimilables aux sujets pervers dans le sens où l'égoïsme domine, qu'ils craignent la relation d'égal à égal, qu'ils manipulent à leur guise puisqu'il y a avant tout abus de pouvoir et de confiance dans la réalité.

Toutefois, ces traits de personnalité tendant à expliquer leur comportement sont critiqués. Les décrire comme manquant d'estime d'eux-mêmes, introvertis ou isolés, revient à se centrer sur une explication pathologique et à faire croire qu'ils sont des monstres ; or, il n'y a pas de pathologie propre à l'inceste. Le déterminisme évoqué dû à des pulsions sexuelles irrésistibles est remis en question : ces pères incestueux ont des pulsions sexuelles normales ; ce ne sont pas des hommes hypersexués ou qui ne peuvent pas considérer l'enfant autrement que comme un objet sexuel. L'idée d'une perte de contrôle à cause de facteurs extérieurs, tels qu'une consommation d'alcool ou de drogue, des conditions économiques difficiles, des problèmes de couple, ou une vie sexuelle insatisfaisante, qui entraînerait une érotisation imprévue de la relation à l'enfant est tout autant niée : la relation incestueuse étant durable, faite de tactiques et de pressions diverses, elle s'oppose en elle-même à la perte de contrôle. De plus, Driver¹⁷ infirme également cette hypothèse : la théorie de la mince frontière qu'elle évoque renvoie à l'agresseur, qui confondant tendresse et sexualité, glisse accidentellement vers cette dernière ; or le recueil du témoignage des enfants indique que l'agresseur semble commettre volontairement une agression, même si celle-ci est entremêlée de gentilles caresses. Quant à l'alcool, que l'on retrouve dans la moitié des cas, il ne peut être la cause et ne sert que de prétexte, même s'il réduit l'inhibition. Il en est de même concernant les classes défavorisées vivant dans des logements surpeuplés, en milieu rural, ou au sein de minorités ethniques : aucun lien n'a pu être établi entre la commission de l'inceste et ces caractéristiques. Enfin, Herman¹⁸ infirme la pauvreté de la vie sexuelle : la plupart des pères incestueux continueraient d'avoir des relations sexuelles avec leur femme ; et

¹⁵ COCO, G. & LOUWETTE, S., « Approche familiale et systématique des délinquances sexuelles », Université de Liège.

¹⁶ MARTORELL, A. et COUTANCEAU, R. (1998). Incestes pédophiliques ? ou Abus sexuel incestueux sur enfant(s) ? in L'évolution Psychiatrique. Tome 63. Fascicule 1-2. Paris, Dunod. p124.

¹⁷ DRIVER, E., et DROISEN, A., (éd.) Child Sexual Abuse : A Feminist Reader, New York, New York University Press, 1989, p.12.

¹⁸ HERMAN, J., "Recognition and treatment of incestuous families", International Journal of Family Therapy, vol. 5, 1993, p. 81 à 91.

même en cas d'insatisfaction, cela ne justifierait en rien l'acte commis puisque d'autres hommes insatisfaits divorcent, ont une maîtresse, se masturbent.

Le violeur incestueux et ses motivations

Suite à une enquête, Blanchette, St-Yves et Proulx¹⁹ ont dressé le portrait de trois types de violeurs. Tout d'abord, il y a le violeur festif qui ressemble au délinquant en général, c'est-à-dire antisocial : ses relations interpersonnelles sont marquées par l'hostilité, le manque d'empathie et la satisfaction des besoins immédiats ; il est perméable aux influences, prônant la domination de la femme par l'homme ; il a des contacts réguliers avec la famille immédiate (87%), une bonne hygiène corporelle (82%), est célibataire (82,2%), consomme régulièrement de l'alcool (82,6%) et a au moins un ami intime (95,7%) ; il y a une consommation d'alcool avant le délit (78,3%) pour lequel il utilise une approche coercitive (87%) et au cours duquel il ne masturbe jamais la victime. Les auteurs évoquent aussi le violeur rangé qui a un véhicule automobile en excellent état (85,7%), et toujours une bonne hygiène corporelle. Il vit avec quelqu'un dans 87,5% des cas, donc n'est pas célibataire et ne fréquente pas régulièrement les bars érotiques. De plus, il ne consomme pas de matériel pornographique avant le délit qu'il prémédite et agit avec une approche coercitive dans 87,5% des cas, et pendant lequel il ne pratique pas de pénétration anale, pas de mutilation, ni de cunnilingus ou de masturbation de la victime. Enfin, il est souvent propriétaire de son habitation (75%) et d'un véhicule automobile (87,5%). Troisièmement, ils catégorisent le violeur isolé qui a un véhicule automobile en excellent état (75%), qui n'est pas propriétaire de son habitation, qui a toujours une bonne hygiène corporelle, un emploi (83,3%), et au moins un ami intime (83,3%). Cet homme, qui ne vient pas d'un milieu pauvre ou dysfonctionnel, a une vie sociale inexistante : il est célibataire (83,3%), ne fréquente pas les bars. Par ailleurs, il ne consomme pas de matériel pornographique et n'a pas de fantasmes sexuels déviants avant le délit qu'il prémédite (83,3%) et pour lequel il utilise systématiquement une approche coercitive : durant l'acte, il pratique toujours la pénétration vaginale mais pas anale, il peut demander une fellation (83,3%), mais ne mutilé pas et n'agresse jamais de victimes handicapées.

Quant à Holmes et Holmes, ils reprennent essentiellement la typologie de Keppel et Walter²⁰ pour exposer les quatre motivations possibles du violeur. La première nommée « *Power reassurance* » est rencontrée chez le sujet qui agit pour la réassurance de pouvoir. La seconde qui est intitulée « *anger retaliation* » indique une motivation par la colère et la vengeance. La suivante appelée « *anger exploitive* » renvoie à l'individu motivé par la colère et l'exploitation. Enfin, la dernière et quatrième motivation intitulée « *sadique* » est rencontrée chez les personnes passant à l'acte pour prendre du plaisir en faisant mal à l'autre.

Concernant les agressions sexuelles sur enfants, le modèle de Groth et

¹⁹ BLANCHETTE, C., ST-YVES, M. ET J. PROULX. Les agresseurs sexuels. Motivation, modus operandi et habitudes de vie, dans M. St-Yves et M. Tanguay (dir.), *Psychologie de l'enquête criminelle, La recherche de la vérité* (p. 445-463), Cowansville (Québec), Éditions Yvon Blais, 2007.

²⁰ KEPPEL, R.D., & WALTER, R., Profiling killers: A revised classification model for understanding sexual murder, *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 1999, vol 43, n°4, p. 417-437.

Burgess²¹ indique qu'elles peuvent être de deux catégories, chacune donnant des indications sur la problématique de l'agresseur. Ainsi, le viol sur un enfant par son géniteur serait plutôt le fait d'un homme autoritaire, despotique et violent au quotidien, puisque le viol laisse s'exprimer la colère, la recherche de puissance, ou le sadisme. Quant à l'attentat à la pudeur, il est témoin d'une fixation ou d'une régression à un stade de développement précoce.

Les violeurs incestueux qui commettent donc l'agression sexuelle la plus grave seraient souvent des pédophiles préférentiels, parmi lesquels le *sadistic pedophile* (sadique), le *seductive molester* (charmeur), et le *fixated molester* (obsessif), si l'on s'en tient à la typologie d'Hicks et Sales²²: leur sexualité étant préférentiellement dirigée vers les enfants, notamment les leurs, ils ne pourraient se contenter d'attouchements. Cependant, quelques uns de ces violeurs seraient des agresseurs situationnels qui comprennent le *regressed pedophile* (pédophile régressif), le *morally indiscriminate* (sans aucune morale), le *sexually indiscriminate* (sans préférence sexuelle); et le *naïve / inadequate* (naïf, mésadapté).

L'enfant victime

Son identité, sa place et son rôle

Une victime est un individu qui reconnaît avoir été atteint dans son intégrité personnelle par un dommage évident, identifié comme tel par la majorité du corps social. L'enfant qui subit un inceste est atteint dans son intégrité physique puisque le dommage subi est un abus sexuel, une effraction de son corps; or, son statut de victime se justifie également par une atteinte à son intégrité psychique.

A l'intérieur de la famille, la victime a une position double: celle du sacrifié, et celle qui a une place privilégiée auprès du père. En tant que sacrifié, l'enfant devient un objet au service des autres membres et plus particulièrement des parents: la mission qui lui est confiée, à savoir sauver la famille par son silence et son acceptation, peut lui donner l'idée qu'il est responsable de la cohésion et de la stabilité familiale, du bonheur des uns et de la souffrance des autres; il peut jouer de ce fait un rôle de parent de son (ou ses) parent(s) puisqu'il doit à la fois gérer l'infantilisme pervers de son abuseur et la surdité ou paresse psychoaffective de sa mère. Quant à la place de favorisée, on pourrait croire qu'elle constitue un bénéfice secondaire alors qu'elle n'est qu'un des verrous de la relation incestueuse qui l'oblige à garder le secret, la honte, et la culpabilité.

De la victimisation à la participation, en passant par l'accommodation, l'enfant ne joue pas son rôle d'enfant et son identité est compromise: il devient un autre, un objet, un jouet ballotté entre deux rôles contradictoires. En effet, la place privilégiée qu'il a par rapport à sa fratrie et/ou à sa mère suscite rejet et jalousie car le couple incestueux constitue une coalition qui s'oppose au reste de la famille ou qui fonctionne en autarcie. En parallèle et en conséquence, la symptomatologie abusive de la famille repose sur le principe du bouc-émissaire ou de la victime sacrificielle. Et la loyauté de l'enfant au clan familial se manifeste à travers ses actes, ses paroles, son

²¹ GROTH A.N. & BURGESS A.W. (1977) Motivational Intent in the sexual assault of children in Criminal Justice and Behavior, 4 (3)

²² HICKS, S. J. & SALES B. D., *Criminal Profiling, Developing an Effective Science and Practice*, Washington, DC, American Psychological Association, 2006.

comportement dont les réponses se rigidifient d'une manière masochiste ou automatique.

Par ailleurs, ces victimes sont parfois masculines, parfois féminines. Ces dernières sont davantage exposées aux agressions (en moyenne deux fois plus): l'enquête de D. Finkelhor²³ réalisée sur 2626 américains et américaines compte 16 % de victimes masculines et 27 % de victimes féminines ; celle de Robin F. Bradley²⁴ effectuée sur 2008 personnes au Canada indique qu'il y a 30,6 % de victimes masculines et 53,5 % de victimes féminines.

Quant à leur âge, les filles à haut risque ont entre 4 et 13 ans, avec des périodes très risquées entre 8 et 12 ans. Plus précisément, les agressions sexuelles subies par les victimes de 6 à 11 ans représentent 44,2 %, dont 72 % dans un contexte intrafamilial ; et celles subies par les victimes de 12 à 17 ans représentent 46,4 %, dont 43 % dans ce contexte intrafamilial.

De plus, dans la relation, le rang de la fille dans la famille occupe une certaine importance : une étude a ainsi démontré que la victime est le plus souvent l'aînée des enfants dans 32 % des cas, c'est alors souvent la peur que l'agresseur s'en prenne aux plus jeunes qui déclenche la prise de conscience et la dénonciation ; par ailleurs, elle est la seule fille du foyer dans 31 % des cas, la dernière née dans 25 % des situations observées, et enfin elle occupe une autre place dans 12 % des cas (Meiselman, 1978²⁵).

La personnalité et les troubles de la victime d'inceste

En dehors des données générales citées précédemment, il est établi que divers traits de personnalité et caractéristiques influent sur le risque d'être victime d'inceste : certaines filles seront abusées par le père tandis que d'autres, plus affirmées ou opposantes, y échapperont. Tout d'abord, ce risque est accru par la débilité mentale, le handicap moteur, et l'infirmité : on sait en effet que les filles handicapées physiques ou intellectuelles sont plus vulnérables, notamment face aux membres de leur famille qui leur procurent les soins et l'attention dont elles ont besoin. En outre, on constate qu'elles sont attachées affectivement à leur géniteur, qu'elles le craignent, qu'elles ont un caractère soumis, qu'elles sont séduites et attirées par des excitations intenses en lien avec leur précocité sexuelle: certaines ne se rendent pas compte de l'excitation visuelle provoquée par leurs tenues légères et d'autres s'en amusent, ce qui renvoie à certains traits pervers du comportement infanto juvénile, difficilement avouable en raison de l'image de pureté de l'enfance communément admise. A ce sujet, Sgroi, Blick et Porter²⁶ précisent que certains enfants peuvent en effet ressentir des sensations agréables, mais que cela devient source additionnelle de honte, de culpabilité, de mépris de soi, et non une preuve de participation libre car un consentement éclairé est impossible à cause de la relation inégalitaire de pouvoir, de contrainte, d'autorité, et parce que les enfants recherchent l'attention et l'affection,

²³ Les données de FINKELHOR sont tirées de David FINKELHOR, Gerald HOTALING, I. A. LEWIS et Christine SMITH, « Sexual Abuse in a National Survey of Adult Men and Women: Prevalence Characteristics, and Risk Factors, » dans Child Abuse & Neglect, vol. 14, no. 1, 1990, p. 19-28.

²⁴ COMITÉ SUR LES INFRACTIONS SEXUELLES À L'ÉGARD DES ENFANTS ET DES JEUNES, Infractions sexuelles à l'égard des enfants, volume 1, Ottawa, 1984, p. 195, 233, 234, 235.

²⁵ MEISELMAN, K.C. Incest, a Psychological Study of Causes and Effects with Treatment Recommendations. Londres: Jossey-Bass Publishers, 1978.

²⁶ SGROI, Suzanne M., (sous la direction de), L'agression sexuelle et l'enfant : approche et thérapies, Saint-Laurent, Éditions du Trécarré, 1986, (traduction). p. 195, 233, 234, 235.

non la sexualisation.

En résumé, trois caractéristiques majeures sont à souligner concernant la victime : elle est sous l'autorité du criminel et peut difficilement s'y soustraire ; elle a une moindre résistance par fausse notion du devoir ou par considération utilitaire aux plans affectifs et économiques ; et elle montre une précocité sexuelle, un débordement sexuel avant le premier fait. Mais il existe également deux mythes à leur rencontre : celui renvoyant à la provocation, à la séduction et au consentement ; et celui renvoyant au mensonge, au trop plein d'imagination et à l'exagération.

Dans la littérature, ces victimes sont également décrites en fonction des troubles dont elles souffrent : ils dépendent de l'âge de l'enfant, de sa relation à l'abuseur, de la durée des faits, de leur répétition, de leur violence. Ainsi, les expériences les plus traumatisantes seraient celles ayant duré le plus longtemps, s'étant produites à plus d'une reprise, celles où l'agresseur était le père ou le beau-père, où l'agresseur était un homme plutôt qu'une femme, un adulte plutôt qu'un adolescent, et celles où la force a été utilisée.

On note ainsi des troubles du comportement comme l'agitation, les troubles du sommeil, les fugues, les tentatives de suicide, l'agressivité, les automutilations, l'anorexie ou la boulimie ; des troubles de l'affectivité tels que les crises émotionnelles, la dépression, le mutisme, l'apathie ; des troubles intellectuels qui se révèlent fréquemment par des blocages scolaires, des troubles de la mémoire et des apprentissages ; et des troubles du développement sexuel comme de l'anxiété ou une perturbation des relations sexuelles à l'âge adulte.

Ces nombreux effets de l'inceste sont classés selon qu'ils soient à court terme, c'est-à-dire qu'ils apparaissent pendant l'inceste et jusqu'à 2 ans après sa cessation, ou à long terme lorsqu'ils se développent à partir de 2 ans après la cessation de la situation incestueuse. Les effets à court terme sont généralement la culpabilité, la peur, la dépression, la perte d'estime de soi, les problèmes de sociabilité, la colère et l'hostilité, la diminution de l'aptitude à faire confiance, la confusion des rôles, la pseudo maturité : huit sortes de difficultés sont ainsi repérées et peuvent être de l'ordre familial, psychologique, social, scolaire, sexuel, de la délinquance, de la santé, ou qui s'expriment à travers des fugues. Et les effets à long terme sont globalement identiques : Hamel et Cadrin²⁷ montrent que 35 % des femmes ayant vécu l'inceste ont des problèmes de drogue et d'alcool (contre 5 % pour les femmes non abusées) ; Russell²⁸, quant à elle, dit que 19 % des victimes d'inceste sont agressées sexuellement par leur mari (contre 7 % pour les femmes non victimes d'inceste), que 27 % d'entre elles sont battues par leur époux (contre 12 % pour les femmes du groupe contrôle), que 40 % ne sont jamais mariées. De manière générale, ces victimes ont deux fois plus de chance de prendre des somnifères, trois fois plus de chances de recourir à des calmants, beaucoup vivent difficilement leurs rapports avec les hommes et voient leur fonction parentale affectée. Enfin, nous pouvons évoquer le fait que 76 à 90 % des prostituées et 30 à 55 % des jeunes fugueurs et délinquants ont des antécédents d'abus sexuels, souvent de nature incestueuse.

²⁷ HAMEL, Marthe et CADRIN, Hélène, Les abus sexuels commis envers les enfants, Rimouski, Département de santé communautaire et Direction de la protection de la jeunesse, 1991, p.42.

²⁸ RUSSELL, Diana E. H., The secret trauma: incest in the lives of girls and women, Basic Books Publishers, New York, 1986, p. 160, 161.

Réflexion - discussion

Le lien auteur - victime dans l'inceste

La caractéristique commune à toute situation abusive est le contrat qui lie deux êtres dont l'un va utiliser la situation pour prendre l'autre dans un piège physique et psychique : l'adulte abuse du pouvoir qu'il a sur l'enfant et de l'amour que ce dernier lui porte.

Le sentiment qui relie le parent et son enfant est donc instrumentalisé et supporte une toute-puissance mise en acte : l'enfant est utilisé comme un objet dont les caractéristiques sont précisément de ne plus avoir le statut d'être. Il y a un déni d'existence de la victime, l'agresseur visant à retourner un état primitif d'impuissance en une emprise omnipotente par la réduction de l'autre à l'état de chose. Et cette instrumentalisation est en fait liée à la notion d'attachement : c'est parce qu'il y a attachement que l'abus est possible (J.Bowlby, 1978²⁹).

La confusion provient du fait que l'adulte répond à la demande de tendresse avec le langage de l'érotisation ; et même si la première réaction de l'enfant est le refus, la haine, le dégoût et une violente résistance, l'agresseur finira par être introjecté, c'est-à-dire qu'il disparaît de la réalité externe, et avec lui le sentiment de culpabilité (S. Ferenczi, 1932³⁰).

Ce processus de la relation auteur-victime est décrit par le syndrome Summit composé de 7 phases distinctes (Summit, 1988³¹) : la phase du laisser-faire confiant dans laquelle l'enfant ne pose pas de question et se laisse manipuler ou trouve un aspect ludique dans les jeux sexuels ; la phase de perplexité où l'enfant se rend compte qu'il se passe quelque chose d'anormal, suscitant en lui des sensations bizarres et amenant un sentiment de culpabilité et d'hostilité envers le père ; la phase du secret durant laquelle le père impose la loi du silence, et menace l'enfant ou fait un chantage à la prison ou au suicide ; la phase d'impuissance qui décrit la période où, dominé et à la merci de son parent, l'enfant éprouve deux sentiments opposés que sont le rejet de l'adulte et la culpabilité ; la phase de coping qui renvoie à l'attitude de résignation de l'enfant, comme s'il s'était adapté à la situation ; la phase de révélation ; et parfois la phase de rétractation.

A ce propos, on repère dans le lien quatre facteurs constants qui sont, en outre, responsables du traumatisme (Finkelhor et Browne, 1985³²). En premier lieu la sexualisation traumatisante qui est le processus par lequel la sexualité de l'enfant, incluant les sensations sensuelles et ses attitudes face à la sexualité, est façonnée de manière inadéquate. Également la trahison qui consiste en une dynamique dans laquelle l'enfant réalise qu'une personne dont il est extrêmement dépendant lui a fait du mal. L'impuissance, qui est le processus par lequel les volontés et les désirs de l'enfant sont continuellement violés. Et la stigmatisation qui est la dynamique associée aux connotations négatives communiquées à l'enfant et qui l'intègre dans son image de soi : méchanceté, honte, culpabilité.

²⁹ BOWLBY, J., *Attachement et Perte*, 1978, Broché.

³⁰ FERENCZI, S., « Confusion de langues entre les adultes et l'enfant », *Le rêve du nourrisson savant* et extraits du journal clinique, avec une préface de G. Harrus-Révidi, éd. Payot-Poche, 1932.

³¹ DANAN, M., « Aspects actuels des conduites incestueuses », conférence 3928, Bull. 36 (2006), p. 393-408.

³² FINKELHOR, D.; BROWNE, A. (1985). « The Traumatic Impact of Child Sexual Abuse: A Conceptualization »: *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 55 (4), 530-541.

Mais cette relation présente des variations selon la personnalité du père, et donc selon l'investissement de l'enfant par ce dernier : la fille peut être assimilée à la femme et se trouve alors dans un rapport de rivalité à la mère, avec une ambivalence des sentiments envers cette mère trahie ; elle peut être assimilée à une femme, facilement disponible et essentiellement considérée dans sa capacité à faire jouir l'abuseur ; enfin, elle peut être vue comme une petite fille dont le corps est érotisé.

En conséquence, quatre registres de désir ont pu monter chez l'agresseur (Hayez et De Boecker, 1997³³). Le premier est celui où sa fille qui lui montre son affection réveille en lui le désir d'une vraie bonne mère : il demande ainsi à son enfant de tenir ce rôle et se conduit lui-même comme une bonne mère, gratifiante mais possessive. Il y a aussi le registre où sa fille est vécue comme une bonne petite femme, objet déplacé des pulsions génitales du père : c'est une rencontre femme-homme qui est cherchée dans un échange sexuel où le plaisir a son importance. Les auteurs repèrent ensuite celui où la fille symbolise la vie, la fontaine de Jouvence : y boire, c'est lutter contre la pulsion de mort qui le ronge (dépression). Enfin, celui dans lequel la fille est un pur objet : on est alors dans le registre de la volonté de puissance, de l'emprise exercée sur un être identifié comme faible.

La famille d'origine des délinquants sexuels

S'interroger sur la famille d'origine des délinquants sexuels est capital parce que si l'identité de base s'acquiert durant les premières années, c'est la famille d'origine qui la façonne et qui est responsable de l'apparition du trouble de la personnalité des individus commettant l'inceste : l'appartenance d'un individu à son groupe familial, la fréquence ou non des séparations dans la petite enfance. Tous ces éléments ont une importance dans la constitution de l'identité et dans la stabilité ultérieure.

Le système familial du délinquant sexuel est de manière générale décrit comme chaotique puisqu'il y a une confusion des rôles entre les membres de la famille où les relations parents-enfants sont soit très distantes, soit caractérisées par une promiscuité importante.

Plusieurs auteurs ont détaillé ce portrait tel Haesevoets³⁴ qui estime que l'histoire des abuseurs contient des événements familiaux teintés d'une certaine violence ; ils auraient pour la plupart été confrontés à la violence intrafamiliale, aux mauvais traitements, à des négligences, des injustices, des humiliations, et parfois des abus sexuels ; et Smith³⁵ précise que 41 % des délinquants sexuels ont une histoire faite de violences intrafamiliales et de négligence de la part de leurs parents. Sont également souvent mentionnés la négligence familiale, le défaut de surveillance, l'échec de la discipline, le manque de responsabilité active des parents vis-à-vis des actes antisociaux précoces de leurs enfants, l'échec du développement de l'autorégulation en raison de l'inexistence d'une prise de position ferme de la part des parents (l'absence de sanction entraîne une absence de limites).

³³ HAYEZ, J.-Y. et DE BOECKER, E. (1997). L'enfant victime d'abus sexuel et sa famille : évaluation et traitement. Paris, PUF, coll. Monographies de la psychiatrie de l'enfant, p.40

³⁴ HAESEVOETS, Y.-H. (1997). L'enfant victime d'inceste. Paris, De Boeck Université, coll. Oxalis

³⁵ SMITH, W.R. (1984). Delinquency and abuse among juvenile sexual offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, 3, 400-413.

Plus précisément, les carences affectives sont donc reconnues comme majeures. Une grande partie de ces sujets ont vécu un épisode de séparation avec un de leurs parents (Award, Saunders, & Levene, 1984³⁶). De plus, certains de ces sujets auraient été les témoins de violence physique entre leurs parents et les victimes d'abus sexuels (Kobayaschi, Sales, Becker, Figueredo & Kaplan, 1995³⁷). Le peu de confiance en soi que ces hommes affichent est la conséquence de liens affectifs parentaux insuffisants (Marshall et Mazucco, 1995³⁸), s'expliquant souvent par des changements fréquents des personnes qui procurent soins et affection (Prentky, Knight, Strauss, Rockous et Cence, 1989³⁹). Haesevoets⁴⁰ postule à ce sujet « qu'aux défaillances maternelles précoces, vient s'ajouter l'indifférence d'un père dominateur ou absent » : concernant la qualité relationnelle entre l'enfant et ses parents, il apparaît qu'un certain nombre d'adolescents délinquants sexuels se sont sentis rejetés par leur mère (33 %) ainsi que par leur père (50 %) (Saunders, Award et White, 1986) ; cela est précisé par Knopp, Freeman-Longo et Stevenson⁴¹ dont les résultats de l'étude qu'ils ont mené indiquent une carence paternelle due à une distance physique et/ou émotionnelle. Globalement, le style d'attachement aux parents au cours de l'enfance, marqué par l'insécurité, donnerait aux délinquants sexuels un modèle de relations inadéquat, et une crainte de l'intimité : la séparation parentale ou le décès d'un parent semble être la cause principale de l'arrêt de la prise en charge de l'enfant ; les autres causes s'échelonnant de la maladie des parents à des problèmes scolaires. Mais il peut également s'agir d'excès affectif ; car de la carence par l'absence à l'excès par la fusion, le sujet n'aurait pu avoir accès à l'empathie.

Rouyet et Drouet⁴² concluent alors, dans les cas d'incestes intranucléaires, que les deux parents n'ont pu bénéficier durant leur propre enfance d'expériences structurantes et continues pour identifier les fonctions parentales et constituer un Surmoi correspondant. Ces parents rechercheraient toujours l'amour total perdu ou jamais connu ; mais il ne semble pas que le terme d'amour soit le plus adéquat, car il s'agit avant tout d'un désir de pouvoir, d'emprise, de toute-puissance, renversant ainsi le rôle soumis qu'ils ont pu avoir étant enfant.

Toutefois, les éléments trouvés dans les antécédents des agresseurs sexuels ne sont pas pathognomoniques d'une déviation sexuelle : des personnes ayant connu des événements similaires ne se construiront pas de la même manière car les traumatismes précoces peuvent être dépassés selon la capacité de résilience ; selon Cyrulnik⁴³, « A chaque étape de l'histoire de l'enfant, existe une possibilité de réparation ou d'aggravation ».

³⁶ SAUNDERS, E., AWARD, G.A., WHITE G. "Male adolescent sexual offenders : the offender and the offense". Canadian Journal of Psychiatry, 1986 ; 31 : 542-549.

³⁷ KOBAYASCHI J., SALES B.D., BECKER J.V., FIGUEREDO-AURELIELO A.J., KÄPLAN M.S. "Perceived parental deviance, parent-child bonding, child abuse and child sexual aggression". Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment, 1995 ; 7 : 25-44.

³⁸ MARSHALL, W.L., & MAZZUCCO, A. (1995). Self-esteem and parental attachment in child molesters. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 7, 279-286.

³⁹ PRENTKY R.A., KNIGHT R.A., SMIS-KNIGHT J.E., STRAUSS H., ROCKOUS F. CERCE D. "Developmental antecedents of sexual aggression". *Development and Psychopathology*, 1989 ; 1 : 153-169.

⁴⁰ *Idem Haesevoets, Y-H. (1997).*

⁴¹ KNOPP F.H., FREEMAN-LONGO R.E., STEVENSON W. *Nationwide Survey of Juvenile and Adult Sex-Offender Treatment Programme*. Orwell, VT : Safe Society Press, 1992.

⁴² ROUYER, M. et DROUET, M. (1986). *L'enfant violenté*. Païdos, Le Centurion.

⁴³ CYRULNIK B., *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob, 1999, p.91.

Un violeur violé ?

Outre l'éventuelle influence de la famille d'origine, les chercheurs s'interrogent sur l'existence d'une agression sexuelle dans le passé des violeurs : c'est l'hypothèse de l'abusé-abuseur ou de la reproduction trans-générationnelle ; idée qui s'appuie notamment sur le processus de l'apprentissage social stipulant qu'un enfant témoin ou victime d'abus risque d'adopter ce type de comportement en imitant le modèle observé (identifications parentales).

Cette théorie du cycle de l'abus sexuel est alors basée sur le mécanisme d'identification à l'agresseur : la victime introjecte la haine de son agresseur et est donc susceptible de reproduire les mêmes comportements.

En effet, le passage du statut de victime à celui d'agresseur est souvent constaté puisque les statistiques indiquent que 25 à 50 % des hommes qui abusent ont été eux-mêmes abusés d'une manière ou d'une autre. Coutanceau et Martorell⁴⁴ ont montré que dans 50% des cas de pédophilie, un vécu traumatique sexuel est observé dans l'histoire du sujet ; Dhawan et Marshall⁴⁵ ont établi que 50% des pédophiles et 62% des violeurs relatent un contact sexuel inapproprié dans l'enfance, et 41% de ces sujets relatent subséquemment un vécu traumatique.

Ce phénomène se rencontre également pour les agressions incestueuses: certains foyers sont perturbés et l'inceste entre parents et enfants, frères et sœurs, grands-parents, y est une donnée habituelle ; c'est-à-dire que ces comportements sont banalisés, qu'il n'a aucune remise en cause, aucune culpabilité des agresseurs qui accusent la justice de se mêler de leur vie privée. Là, les enfants montrent de graves perturbations au niveau affectif, scolaire, comportemental et délinquantiel, ce qui accroît le risque de commettre des actes incestueux à l'âge adulte.

Cependant, même lorsqu'il est repéré un antécédent d'abus sexuel subi durant l'enfant, et où l'on parle d'identification à l'agresseur et de compulsion de répétition, Ciavaldini⁴⁶ estime que cet antécédent devra faire écho à cette défaillance pour qu'une agression sexuelle soit perpétrée par la suite.

Par ailleurs, les statistiques exposées précédemment montrent également qu'une majorité d'agresseurs sexuels n'ont pas été victimes de quelque abus que ce soit! Et il n'existe pas d'études comparatives qui nous permettraient d'évaluer la situation parmi la population des non-agresseurs.

Ainsi, dans les antécédents des agresseurs sexuels, on retrouve toujours l'existence d'un passé traumatique important, mais les traumatismes en cause ne sont pas pour autant de l'ordre de l'agression sexuelle directe. Et lorsque abus sexuel il y a eu, beaucoup de problèmes s'y greffent ce qui empêche d'établir une relation de causalité directe : il ne faut pas entériner cette causalité simpliste qui ferait de tout agresseur une victime antérieure comme de tout agressé un agresseur potentiel (Seghom, Prentky, et Boucher, 1987⁴⁷).

⁴⁴ COUTANCEAU, R., & MARTORELL, A. (1993). Clinique de détenus condamnés à de longues peines : à propos des délinquants sexuels. *L'évolution psychiatrique*, 58, 57-70

⁴⁵ DHAWAN, S., & MARSHALL, W.L. (1996). Sexual abuse histories of sexual offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 8, 7-16.

⁴⁶ CIAVALDINI, A. (1998) : Caractéristiques de l'enfance et de l'adolescence du délinquant sexuel, Adolescence, 1998.

⁴⁷ SEGHOME, T. K., PRENTKY, R. A., & BOUCHER, R. J. (1987). Childhood sexual abuse in the lives of sexually aggressive offenders. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 26, 262-267.

Conclusion

L'étude de l'inceste entre le père et son enfant a permis de constater que la relation peut aller du rapport amoureux lorsque l'agresseur complimente et fait de cadeaux, à un échange basé sur la violence et l'autorité.

Bien que ces hommes présentent des caractéristiques communes, les différents modes de relation soulignent des configurations psychiques et des traits de personnalité variés.

Mais puisque les enfants d'une même famille ne sont pas tous victimes, ils possèdent eux aussi des caractéristiques spécifiques les rendant plus vulnérables et permettant l'abus sexuel. A l'inverse, les troubles qu'ils développent suite au traumatisme dépendent des modalités de l'inceste lui-même : ainsi, les victimes d'inceste paternel présenteront souvent de graves troubles du fait de l'identité de l'agresseur et de ce qu'il représente.

En effet, c'est ce lien victime-agresseur, marqué par l'attachement de l'enfant à ses géniteurs et le pouvoir légitime, qui rend l'abus et l'instrumentalisation possible.

L'étude de l'enfance de ces hommes qui abusent de leurs enfants au lieu de les protéger a mis en évidence d'importantes failles narcissiques dues à des carences affectives, ou un excès affectif du à une emprise, parfois sexuelle.

Leur moyen de défense face à ce traumatisme non élaboré peut alors être l'inceste qui témoigne du refus de toute séparation, ou de la tentative de retournement en son contraire du sentiment d'impuissance ressenti étant enfant.

Bibliographie

BLANCHETTE, C., ST-YVES, M. ET J. PROULX. Les agresseurs sexuels. Motivation, modus operandi et habitudes de vie, dans M. St-Yves et M. Tanguay (dir.), *Psychologie de l'enquête criminelle, La recherche de la vérité* (p. 445-463), Cowansville (Québec), Éditions Yvon Blais, 2007.

BOWLBY, J., *Attachement et Perte*, 1978, Broché.

CIAVALDINI, A. (1998) : Caractéristiques de l'enfance et de l'adolescence du délinquant sexuel, *Adolescence*, 1998.

COCO, G. & LOUWETTE, S., « Approche familiale et systématique des délinquances sexuelles », Université de Liège.

COMITÉ SUR LES INFRACTIONS SEXUELLES À L'ÉGARD DES ENFANTS ET DES JEUNES, *Infractions sexuelles à l'égard des enfants*, volume 1, Ottawa, 1984, p. 195, 233, 234, 235.

COUTANCEAU, R., & MARTORELL, A. (1993). Clinique de détenus condamnés à de longues peines : à propos des délinquants sexuels. *L'évolution psychiatrique*, 58, 57-70.

CYRULNIK B., *Un merveilleux malheur*, Odile Jacob, 1999, p.91.

DANAN, M., « Aspects actuels des conduites incestueuses », conférence 3928, *Bull. 36* (2006), p. 393-408.

DHAWAN, S., & MARSHALL, W.L. (1996). Sexual abuse histories of sexual offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 8, 7-16.

DRIVER, E., et DROISEN, A., (éd.) *Child Sexual Abuse: A Feminist Reader*, New York, New York University Press, 1989, p.12.

EDUARDO TESONE J., « Une activité peu masculine: l'inceste père-fille », 1998/2, n°62, *Revue française de psychanalyse*, PUF.

FERENCZI, S., « Confusion de langues entre les adultes et l'enfant », *Le rêve du nourrisson savant et extraits du journal clinique*, avec une préface de G. Harrus-Révidi, éd. Payot-Poche, 1932.

FINKELHOR, D.; BROWNE, A. (1985). « The Traumatic Impact of Child Sexual Abuse: A Conceptualization»: *American Journal of Orthopsychiatry*, vol. 55 (4), 530-541.

FINKELHOR, D., HOTALING, G., LEWIS, I.A., & SMITH C., « Sexual abuse in a national survey of adult men and women: prevalence, characteristics, and risk factors », in *Child Abuse & Neglect*, 1990, vol 14, n°1, p. 19-28.

GROTH A.N. & BURGESS A.W. (1977). Motivational Intent in the sexual assault of children in *Criminal Justice and Behavior*, 4 (3).

HAESEVOETS, Y.-H. (1997). L'enfant victime d'inceste. Paris, De Boeck Université, coll. Oxalis.

HAMEL, M., et CADRIN H., Les abus sexuels commis envers les enfants, Rimouski, Département de santé communautaire et Direction de la protection de la jeunesse, 1991, p.42.

HAYEZ, J.-Y. et DE BOECKER, E. (1997). L'enfant victime d'abus sexuel et sa famille : évaluation et traitement. Paris, PUF, coll. Monographies de la psychiatrie de l'enfant, p.40.

HERMAN, J., "Recognition and treatment of incestuous families", *International Journal of Family Therapy*, vol. 5, 1993, p. 81 à 91.

HICKS, S. J. & SALES B. D., *Criminal Profiling, Developing an Effective Science and Practice*, Washington, DC, American Psychological Association, 2006.

KEPPEL, R.D., & WALTER, R., Profiling killers: A revised classification model for understanding sexual murder, *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 1999, vol 43, n°4, p. 417-437.

KNOPP F.H., FREEMAN-LONGO R.E., STEVENSON W. Nationwide Survey of Juvenile and Adult Sex-Offender Treatment Programme. Orwell, VT : Safe Society Press, 1992.

KOBAYASCHI J., SALES B.D., BECKER J.V., FIGUEREDO-AURELIELO A.J., KAPLAN M.S. "Perceived parental deviance, parent-child bonding, child abuse and child sexual aggression". *Sexual Abuse : A Journal of Research and Treatment*, 1995 ; 7 : 25-44.

LESAGE A. & al., « Violence donnée, reçue, retournée et détournée par ceux qui vivent l'inceste dans une famille », *Empan*, 2002/3, n°47, p. 34-41.

MANCIAUX, M., GABEL, M., GIRODET, D., MIGNOT, C., ROUYER, M. (1997), « Enfances en danger », Paris, Ed. Fleurus, p. 294-298.

MARTORELL, A. et COUTANCEAU, R. (1998). Incestes pédophiliques ? ou Abus sexuel incestueux sur enfant(s) ? in *L'évolution Psychiatrique*. Tome 63. Fascicule 1-2. Paris, Dunod. p124.

MARSHALL, W.L., & MAZZUCCO, A. (1995). Self-esteem and parental attachment in child molesters. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 7, 279-286.

MEISELMAN, K.C. Incest, a Psychological Study of Causes and Effects with Treatment Recommendations. Londres: Jossey-Bass Publishers, 1978.

PRENTKY R.A., KNIGHT R.A., SMIS-KNIGHT J.E., STRAUSS H., ROCKOUS F.

CERCE D. "Developmental antecedents of sexual aggression". *Development and Psychopathology*, 1989 ; 1 : 153-169.

ROUYER, M. et DROUET, M. (1986). *L'enfant violenté*. Païdos, Le Centurion.

RUSSEL, D., « The secret trauma: incest in the lives of girls and women », New York, Basic Books Publishers, 1986.

SAUNDERS, E., AWARD, G.A., WHITE G. "Male adolescent sexual offenders : the offender and the offense". *Canadian Journal of Psychiatry*, 1986 ; 31 : 542-549.

SAVIN, B., « Sujets auteurs d'inceste », dans A. Ciavaldini et C. Balier, *Agressions sexuelles: pathologie, suivis thérapeutique et cadre judiciaire*, 2000, Paris, Masson.

SEGHOM, T. K., PRENTKY, R. A., & BOUCHER, R. J. (1987). Childhood sexual abuse in the lives of sexually aggressive offenders. *Journal of the American Academy of Child & Adolescent Psychiatry*, 26, 262–267.

SGROI, S., (sous la direction de), *L'agression sexuelle et l'enfant : approche et thérapies*, Saint-Laurent, Éditions du Trécane, Québec, 1986.

SMITH, W.R. (1984). Delinquency and abuse among juvenile sexual offenders. *Journal of Interpersonal Violence*, 3, 400-413.

SUMMIT, R., & KRYSO, J. (1978). Sexual abuse of children: A clinical spectrum. *American Journal of Orthopsychiatry*, 48, 237–251.